



Demande de conseil-urgent

Par **Yannthais**, le **27/06/2012** à **16:34**

Bonjour,

En début d'année 2012, j'ai complètement disjoncté.

Je me suis mis à faire des chèques malgré une interdiction.

J'ai été condamné à 2 mois avec sursis en juin 2012.

Pendant ma période de folie, j'ai volé 4 chèques à une amie.

Celle-ci a porté plainte le 11 février 2012.

J'ai reconnu auprès d'elle les faits mais je ne savais pas qu'il

Y avait réellement une plainte. (je ne l'ai su qu'

Aujourd'hui quand j'ai reçu une convocation de police).

Je voudrais savoir si cela sera considéré en récidive ou

Si le fait que ce soit avant le premier procès et dans

La continuité de mon péage de plomb si je risque la

Révocation de mon sursis et donc de la prison

Ferme.

Je suis suivi psychiatriquement depuis mars 2012.

Espérant avoir une réponse

Cordialement